

Vallée de la Gartempe

Lettre d'information Natura 2000 - n°2



UNE LARGE CONSULTATION

Afin d'établir les grands axes de gestion qui constitueront le cœur du document d'objectifs, la description du site et de son environnement est primordiale. Dans la première lettre de liaison vous a été présenté l'inventaire biologique qui a permis d'identifier, recenser et cartographier les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Rencontre des acteurs

Dans un second temps, l'analyse socio-économique a été réalisée sur la base d'un recensement large des activités humaines. Pour cet inventaire, les maires, administrations, exploitants, représentants professionnels... ont été rencontrés individuellement. Cette consultation la plus large possible permet de saisir avec précision les éléments économiques, sociaux et culturels du site. Une synthèse de ces entretiens a été validée après discussion en comité de pilotage et vous est présentée ci-après (pages intérieures).

Des priorités d'action

Parallèlement, une évaluation de l'état de conservation des habitats a été effectuée. Elle intègre les fac-

teurs écologiques favorables ou non, les usages et les évolutions prévisibles. On aboutit à une échelle de priorités (voir page 4) d'intervention qui sera modulée en fonction des opportunités de terrain.

Vers des contrats

Ces orientations de gestion doivent maintenant se traduire en propositions de contrats Natura 2000. Leurs définitions (cahiers des charges, moyens financiers et humains) sont en cours avec les acteurs du site et leurs représentants.

Document d'objectifs en marche...

Le comité de pilotage a validé la deuxième étape d'élaboration du document d'objectif : l'inventaire socio-économique et la stratégie de conservation.

La préparation des futurs contrats d'action Natura 2000 est aujourd'hui en cours.



Avec leur particularités propres, agriculture et accueil-tourisme sont les activités économiques majeures du site. La première concerne 1/3 des habitats Natura 2000 tandis que la seconde dépend de la qualité de l'ensemble de la vallée (paysage, équipements...).

Agriculture

Des parcelles de 18 exploitations agricoles font partie du site pour une surface agricole de 165 ha dont 70 d'habitats Natura 2000. Il s'agit en majeure partie d'élevages basés sur une sole d'herbe très majoritaire. On compte une exploitation de polyculture-élevage et une de culture.

Les parcelles agricoles d'intérêt communautaire sont des prairies naturelles, parfois du fait de leur accès difficile. Une bonne part est engagée dans des mesures agroenvironnementales de l'opération Val de Gartempe ou de contrats territoriaux d'exploitation (CTE).



Sylviculture

Du fait des difficultés d'exploitation, l'exploitation sylvicole est réduite à ce jour à une plantation de 11 ha. Remarquons les plantations linéaires de peupliers sur berges : ces tentatives de production sont souvent grevées par de nombreuses casses et chutes d'arbres en rivière. Elles posent par ailleurs de sérieux problèmes de déstabilisation des berges.

Aujourd'hui, les bois de pente et de rive retenus comme habitat Natura 2000 sont économiquement inexploitable.

CPA-CPIE

Val de Gartempe

Cette base de plein air labellisée en centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) est un des pôles économiques majeurs du site avec près de 100 salariés en haute saison. Ses activités se répartissent entre le Centre de Plein Air (CPA) et la ferme pédagogique du Peux Pintureau (label AgroBio). Il participe à des actions d'insertion sociale, de formation, de conservation de la nature et d'étude et conseil. Il encadre aussi des activités sportives de pleine nature sur des sites de grande valeur biologique.

Tourisme

Les Portes d'Enfer constituent un site touristique majeur du département concentrant la majorité de la fréquentation du secteur avec 10000 à 30000 personnes/an. Un aménagement doit être étudié pour assurer la pérennité de sa richesse face aux dégradations notamment par érosion de la berge d'accès. Un restaurant (4,5 emplois) installé en rive de Gartempe sert près de 8500 couverts/an. Plusieurs gîtes d'accueil sont ouverts dans le site ou à proximité.



Minoterie

Un moulin à farine (Chez Briez) fonctionne à partir de la force hydraulique. Le gérant y travaille à temps plein.

Loisirs

Randonnées : la richesse paysagère de la vallée attire un nombre important de randonneurs à pied, cheval ou vélo. Ils utilisent le sentier GR de Pays ainsi que les sentiers balisés à Lathus-Saint-Rémy.

Canoë kayak : cette partie du val de Gartempe, et en particulier de la base CPA au Roc d'Enfer, est un haut lieu de pratique avec des compétitions nationales et internationales. Elle concerne principalement le CPA mais aussi des clubs régionaux et voisins.

Escalade : le Roc d'Enfer représente un site d'importance régionale par sa nature granitique rare en Poitou-Charentes. Le Roc reçoit une importante fréquentation en initiation par le CPA.



Pêche : la Gartempe attire des pêcheurs de bien au delà des AAPPMA locales grâce à une grande diversité d'espèces et de types de pêche. Le plan de restauration du Saumon représente un enjeu économique à moyen ou long terme. Des travaux de restauration de ruisseaux ont débuté dans le cadre du Programme fédéral de protection de la Truite fario, et concourent à la conservation de l'Ecrevisse à pieds blancs.

Chasse : les territoires du site Natura 2000 sont répartis entre les ACCA et des chasses privées. Les pratiques cynégétiques ne concernent pas les habitats Natura 2000 recensés.

Syndicat d'aménagement

Le syndicat d'aménagement de la Gartempe poursuit trois programmes : restauration de chaussée et/ou équipement de passe à poisson pour les seuils des moulins de l'Age et de Lenest ; entretien des berges, sur Lathus et Saulgé dès fin 2001 ; lutte contre les ragondins (technique, chimique ou piégeage, non encore fixée).

Protection de la Nature

L'axe Rivière Gartempe est protégé par plusieurs mesures réglementaires : régime des passes à poissons, règles d'autorisation de production d'énergie,

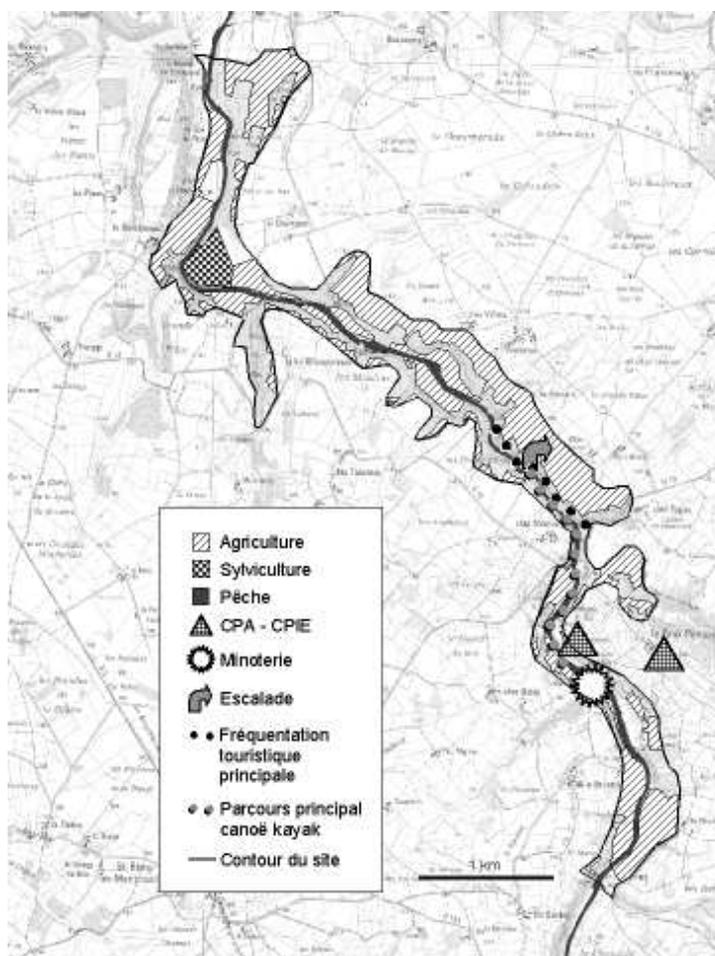
cours d'eau à saumon... Une portion de la Vallée est retenue en tant que site classé du département de la Vienne, et le secteur des Portes d'Enfer fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Quatre zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ont été recensées : Les Portes d'Enfer, Coteau de la Barlotière, Le Chambon, Chez Lionnet.

Le Conservatoire régional d'espaces naturels programme d'intervenir dans ce secteur géographique avec des perspectives de maîtrise foncière sur le site des Portes d'Enfer.

En Limousin, la Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents est proposée comme site d'intérêt communautaire à intégrer au futur Réseau Natura 2000.

Carte de synthèse des activités socio-économiques



STRATÉGIE DE CONSERVATION

Pour l'efficacité des opérations, les habitats sont regroupés en unités de gestion. Pour chacune, sont présentées ici les grandes lignes d'action proposées aux gestionnaires.

Rivière Gartempe

Englobant la *végétation des eaux courantes* et la *forêt de rive à aulne et frêne**, elle est indispensable aux Lamproie marine, Chabot, Saumon ainsi qu'à la Loutre.

→ Outre la qualité de l'eau, il faudrait assurer la libre circulation des migrateurs, contrôler le surpiétinement des berges, restaurer des ripisylves, et privilégier le piégeage du ragondin, à la lutte par le poison.

Versants

Les complexes de *bois sur éboulis**, *végétations de rochers siliceux*, *pelouses pionnières sur dôme rocheux* et *landes à ajonc nain* composent le fond et les fleurons paysagers du Val de Gartempe. Ils abritent Lucane cerf-volant, Bondrée apivore et Pic noir.

→ Il faudrait mener les bois en futaie irrégulière ou en évolution libre, rajeunir les landes par coupe sectorielle périodique et contrôler les impacts de la fréquentation du Roc d'Enfer.

Suintements sur dalle

Joyau botanique, les *mares temporaires à végétation méditerranéenne** méritent une grande attention.

→ Il faudrait conserver l'ouverture du milieu et sa richesse floristique.

Complexe prairial

Les *prairies humides à hautes herbes* s'inscrivent souvent au sein de *prairies riches en fleurs*. Elles forment d'indispensables zones de chasse d'insectes pour les chauves-souris et accueillent la reproduction de batraciens.

→ Il faudrait préserver les zones de

prairie humide à hautes herbes et, plus généralement, réduire ou supprimer la fertilisation azotée pour conserver leur diversité floristique.

* Habitat prioritaire

Priorités d'action...

... par unités de gestion :

Niveau 1

**Rivière Gartempe
Suintements sur dalle
Versants des Portes d'Enfer**

Niveau 2

**Autres versants
Complexe prairial**

Niveau 3

**Complexe prairial dégradé
ou sans zone humide**

Calendrier

- ✓ Constitution du comité de pilotage
- ✓ Installation du comité de pilotage : présentation de l'opération, de la méthode et du calendrier
- ✓ Inventaires des espèces et des habitats
Cartographie des espèces et des habitats
- ✓ Premiers échanges avec les acteurs socio-économiques pour inventaire de leurs activités
- ✓ 2^e réunion du comité de pilotage : présentation des inventaires
- ✓ Poursuite des rencontres des acteurs socio-économiques et de l'inventaire de leurs activités
- ✓ Analyse des interactions entre les activités humaines et la conservation des habitats et des espèces
- ✓ Hiérarchisation des objectifs, définition des lignes d'action
- ✓ 3^e réunion du comité de pilotage : validation du diagnostic socio-économique et des lignes d'action

mars

2

avril

0

0

0

0

décembre

2

mai

0

0

août

1

octobre

décembre

- ✓ Définition, en concertation, des cahiers des charges
- ✓ Evaluation des coûts
- ✓ 4^e réunion du comité de pilotage : présentation et validation du document d'objectifs
- ✓ Diffusion et porter à connaissance du document d'objectifs



OPÉRATEUR LOCAL

chargé de l'élaboration du document d'objectifs :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Vienne

ZI République II - Esp 10 - D2
17 rue Albin HALLER

86000 POITIERS

Tel : 05 49 88 55 22

Fax : 05 49 30 11 10

Mél : vienne@lpo-birdlife.asso.fr



avec comme partenaires :

le **Centre régional de la propriété forestière**,

le **Conseil Supérieur de la Pêche et Vienne Nature**

Chargé de mission coordinateur :

Thierry DUBOIS